



Julien BLANCHE <julien.blanche@gouv.nc>

RE: Chaudière 5 (MP - 1010) - dépassement des 400 heures de fonctionnement annuel

Yann Vessiller <Yann.Vessiller@pronyresources.com>

1 septembre 2026 à 16:37

À : delphine gery <delphine.gery@gouv.nc>, Julien BLANCHE <julien.blanche@gouv.nc>

Cc : PRNC Courrier <PRNC-Courrier@pronyresources.com>

Bonjour Delphine, Julien,

Je vous informe la chaudière n°5 a atteint 501 heures de fonctionnement, en comptant les 9 heures pendant laquelle elle a été démarrée pour les tests trimestriels règlementaires.

Etant donné l'arrêt programmé de la chaudière 4 pendant un mois, de fin septembre à fin octobre pour une IP, et selon le retour d'expérience des sollicitations de secours, nous estimons que la chaudière 5 sera mise en fonctionnement environ 40 heures supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Concernant la rétention, la stratégie actuellement retenue est la suivante :

- A court terme : modification des bacs de rétention existants pour les rendre opérants (mise hors d'eau, couvertures et déflecteurs), sans déplacement de la chaudière. Une évaluation des volumes en jeu est en cours pour préciser / confirmer ces modifications.
- A moyen terme : déplacement de la chaudière 5 sur une rétention dès l'installation de la 2^{ème} chaudière au GPL (pour l'instant prévue en fin 2027).

Je vous tiendrai au courant des détails et délais de mise en œuvre de la solution court terme dès que possible.

A bientôt,

Yann

De : Yann Vessiller**Envoyé :** mercredi 5 août 2026 10:11**À :** Delphine GERY <delphine.gery@gouv.nc>; Julien BLANCHE <julien.blanche@gouv.nc>**Cc :** PRNC Courrier <PRNC-Courrier@pronyresources.com>**Objet :** Chaudière 5 (MP - 1010) - dépassement des 400 heures de fonctionnement annuel

Bonjour Delphine, Julien,

Comme discuté ce matin avec toi Delphine, je vous informe que la chaudière MP 1010 (chaudière n°5 dans notre arrêté) a atteint les 400 heures de fonctionnement annuel au 20 juillet.

Nous sommes actuellement à 483 heures de fonctionnement.

Ceci est dû à la sollicitation de la chaudière MP pendant l'arrêt majeur pour maintenir certaines installations en fonctionnement.

Nous évaluerons prochainement l'usage prévisionnel de secours de cette chaudière pour le reste de l'année, mais il est probable que nous dépassions les 500 heures de fonctionnement en 2026.

Je vous tiendrai au courant des résultats de cette évaluation.

A bientôt,

Yann